

Avis de Concours - Session 2016

CENTRE SECTORIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS DES
INDUSTRIES - AGRO ALIMENTAIRES (CSFP IAA)

METIER : AGENT DE FABRICATION

Ouverture des registres : Lundi 06 juin 2016
Clôture des registres : Vendredi 12 Aout 2016
Date du concours : Mercredi 31 Aout 2016

DUREE DE FORMATION : DEUX ANS

Lieu du concours à la 1^{ère} Partie :

- ✓ A DAKAR : AU CFPC DELAFOSSE
- ✓ DANS LES REGIONS : THIES, KAOLACK, FATICK, DIURBEL, LOUGA, SAINT-LOUIS, ZIGUINCHOR, KOLDA, TAMBACOUNDA, KEDOUGOU, SEDHIU, MATAM ET KAFFRINE

Lieu du concours à la 2^{ème} Partie : DAKAR, au Centre Sectoriel de Formation Professionnelle (CSFP) aux métiers des Industries Agroalimentaires, sis au quartier Gueule Tapée à côté du lycée mixte Maurice Delafosse.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ 1 Fiche d'inscription à retirer auprès de la Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications ou des Inspections d'Académie ou Centres Académiques d'Orientation Scolaire et Professionnelle
- ✓ 1 extrait de naissance
- ✓ 01 copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du certificat de nationalité sénégalaise
- ✓ 1 photocopie légalisée du BFM ou un certificat de scolarité attestant une scolarité complète en classe de 3^{ème}
- ✓ Reçu de paiement de 5000F CFA
- ✓ Agé de 18 à 30 ans

Première partie : Admissibilité :

- | | | |
|------------------|------------|-----------|
| ➤ Français, | Durée : 2h | Coeff : 2 |
| ➤ Mathématiques | Durée : 2h | Coeff : 2 |
| ➤ SVT (biologie) | Durée : 2h | Coeff : 8 |

Deuxième Partie : Admission

- | | |
|----------------------------|-----------|
| ➤ Tests psychotechniques : | Coeff : 1 |
| ➤ Entretien avec le jury : | Coeff : 1 |

NB : Les dossiers de candidature seront déposés à la Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications (DECPC) Avenue Bourguiba X Rue 14 Castors en face SENELEC 1er étage Tel : 33 864 37 99 tous les jours ouvrables, dans les Inspections d'Académie, Centres Académiques d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP) et au Centre Sectoriel de Formation Professionnelle en Industries Agro-alimentaires jusqu'au Vendredi 12 Aout 2016 délai de rigueur.

Le Centre Sectoriel de Formation Professionnelle aux métiers des Industries Agro-alimentaires ne dispose pas de moyens d'hébergement. Les frais de scolarités des candidats retenus seront pris en charge par l'Etat à 90% et les 10% par l'apprenant.

Avis de Concours - Session 2016

CENTRE SECTORIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS DES
INDUSTRIES - AGRO ALIMENTAIRES (CSFP IAA)

METIER : CONDUCTEUR DE MACHINE AUTOMATISEE

Ouverture des registres : Lundi 06 juin 2016
Clôture des registres : Vendredi 12 Aout 2016
Date du concours : Mercredi 31 Aout 2016

DUREE DE FORMATION : DEUX ANS

Lieu du concours à la 1^{ère} Partie :

- ✓ A DAKAR : AU CFPC DELAFOSSE
- ✓ DANS LES REGIONS : THIES, KAOLACK, FATICK, DIURBEL, LOUGA, SAINT-LOUIS, ZIGUINCHOR, KOLDA, TAMBACOUNDA, KEDOUGOU, SEDHIU, MATAM ET KAFFRINE

Lieu du concours à la 2^{ème} Partie : DAKAR, au Centre Sectoriel de Formation Professionnelle (CSFP) aux métiers des Industries Agroalimentaires, sis au quartier Gueule Tapée à côté du lycée mixte Maurice Delafosse.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ 1 Fiche d'inscription à retirer auprès de la Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications ou des Inspections d'Académie ou Centres Académiques d'Orientation Scolaire et Professionnelle
- ✓ 1 extrait de naissance
- ✓ 01 copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du certificat de nationalité sénégalaise
- ✓ 1 photocopie légalisée du BFM ou un certificat de scolarité attestant une scolarité complète en classe de 3^{ème}
- ✓ Reçu de paiement de 5000F CFA
- ✓ Agé de 18 à 30 ans

Première partie : Admissibilité :

- | | | |
|----------------------|------------|-----------|
| ➤ Français, | Durée : 2h | Coeff : 2 |
| ➤ Mathématiques | Durée : 2h | Coeff : 2 |
| ➤ Sciences Physiques | Durée : 2h | Coeff : 8 |

Deuxième Partie : Admission

- | | |
|----------------------------|-----------|
| ➤ Tests psychotechniques : | Coeff : 1 |
| ➤ Entretien avec le jury : | Coeff : 1 |

NB : Les dossiers de candidature seront déposés à la Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications (DECPC) Avenue Bourguiba X Rue 14 Castors en face SENELEC 1er étage Tel : 33 864 37 99 tous les jours ouvrables, dans les Inspections d'Académie, Centres Académiques d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP) et au Centre Sectoriel de Formation Professionnelle en Industries Agro-alimentaires jusqu'au Vendredi 12 Aout 2016 délai de rigueur.

Le Centre Sectoriel de Formation Professionnelle aux métiers des Industries Agro-alimentaires ne dispose pas de moyens d'hébergement. Les frais de scolarités des candidats retenus seront pris en charge par l'Etat à 90% et les 10% par l'apprenant.